Amélioration du débit Internet

Le ministère de la Poste annonce de nouvelles mesures

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5156 - Mercredi 26 août 2020 – Prix : 10 DA

370 nouveaux cas et 10 morts en 24 heures

Covid-19, les contaminations en baisse

Page 3

Annoncé pour le 1er Novembre

Référendum sur la Constitution, une priorité

Regards ● Une marche au pas cadencé

Page 3

La Libye de nouveau entre la guerre et la paix

Par Mohamed Habili

Avant vendredi 21 août, il y a donc moins d'une semaine, les armes se taisaient en Libye, ainsi d'ailleurs qu'elles faisaient depuis plusieurs semaines déjà. Néanmoins l'idée prévalait alors que cela n'était qu'un répit, qui vraisemblablement n'était pas appelé à durer indéfiniment. Une situation bien résumée la veille par le chef de la diplomatie allemande qui en visite à Tripoli a dit qu'il régnait dans le pays un calme trompeur. Et puis sont venus l'un à la suite de l'autre les deux appels au cessez-le-feu, le premier par le GNA depuis Tripoli, et le deuxième depuis Tobrouk au nom du Parlement libyen, lesquels ont pris tout le monde au dépourvu. Quand on a de bonnes raisons de s'attendre à une reprise des hostilités, et que c'est tout l'opposé qui survient, on est forcément surpris, encore qu'en l'espèce ce soit plutôt agréablement. On se prend à se dire qu'on a dû nécessairement rater quelque événement important, soit par simple négligence, soit parce qu'il n'a pas été rendu public. A moins bien sûr qu'on ait pris pour argent comptant les déclarations belliqueuses quasi incessantes des parties prenantes libyennes et non-libyennes faites avant ce vendredi fatidique, oublieux de ce que bien souvent ce n'est là qu'une manière de négocier avant la véritable négociation. Qui veut la paix prépare la guerre.

Suite en page 3

Après la levée des blocages

L'Algérie vise l'exportation des produits pharmaceutiques

Ph/D. R.

«Les unités nationales de production vont produire et ce, à partir du mois prochain, des médicaments destinés pour le marché national, y compris des traitements pour le Covid-19, le diabète et le cancer», a fait savoir, hier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, ajoutant que «le secteur vise également les marchés internationaux du médicament, parlant de 5 milliards de dollars d'exportations».

Page 3

Après l'affaire Saâdaoui-Halfaya

Un autre sonore accablant pour Mellal

Page 15

Musique

Denia, nouvelle chanson de Meryem Benallal

Page 7

Après la levée des blocages

L'Algérie vise l'exportation des produits pharmaceutiques

■ *«Les unités nationales de production vont produire et ce, à partir du mois prochain, des médicaments destinés pour le marché national, y compris des traitements pour le Covid-19, le diabète et le cancer», a fait savoir, hier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, ajoutant que, «le secteur vise également les marchés internationaux du médicament, parlant de 5 milliards de dollars d'exportations».*

Par Thinhinene Khouchi

S'exprimant, hier sur les ondes de la Radio algérienne, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Lotfi Benbahmed, a indiqué que la relance attendue de la filière de l'industrie du médicament en Algérie, dont certains secteurs se sont trouvés bloqués, durant de nombreuses années, par des groupements d'intérêts, pourrait sur une courte période, contribuer à réduire d'environ 400 millions de dollars la facture d'importation de ces produits. A ce propos, le ministre a assuré que le plan de relance de la filière des produits de soins lui permettra de renforcer notablement sa production et de s'ouvrir progressivement vers les marchés à l'étranger. «le Plan d'urgence adopté en faveur de cette branche d'activité», explique le Dr Lotfi Benbahmed, «va notamment permettre de lever les nombreux obstacles dont elle a été l'objet, de longues années durant, de la part «d'oligarques», avec comme résultat, s'indigne-t-il, les blocages de productions de dizaines d'entreprises. Ce dernier impute également cette situation aux multiples entraves d'ordre bureaucratique et à des personnes étrangères à la production pharmaceutique, «la hissaba, précise-t-il, qui a bloqué l'Algérie de 2017 à 2020», qui, ajoute-t-il, ont tout tenté pour freiner cette filière. A propos de l'Agence nationale du médicament, créée en 2012 et dotée d'un siège et d'un budget, celui-ci constate qu'elle n'a aucune existence «de fait», parce qu'elle n'a, à ce jour, pas été dotée de textes réglementaires ni de moyens propres à lui permettre d'assumer ses missions de régulation. L'intervenant a constate qu' «aujourd'hui, il y a des centaines et des centaines de dossiers» qui parviennent à cette agence pour être enregistrés, mais qui, faute de moyens, n'est pas à même de les prendre en charge. De l'entrée en production attendue d'une quarantaine d'entreprises de production de produits de soins, l'invité a annoncé, à titre d'exemple, qu'à partir du mois prochain l'une d'elles va produire un traitement, «jusqu'ici sous monopole», pouvant être utilisé contre la Covid-19 et à l'horizon 2025, le ministre a annoncé que l'Algérie, à travers les capacités de son industrie pharmaceutique, envisage d'exporter des quantités de médicaments égales à celle qu'elle importe, «pour rééquilibrer ses comptes», parlant ici de 5 milliards de dollars d'exportations. Pour ce faire, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, a de tout, réitéré son «engagement» à développer la production locale, à travers, notamment l'accompagnement des industriels locaux, en levant les différentes contraintes qui entravent la réalisation de leur projets. C'est un des objectifs sur lesquels s'attelle le département ministériel de Lotfi Bnebhamed. «Nous nous attendons, en outre, à ce que 50 nouvelles usines de production de médicaments soient lancées en 2020/2021 dont 21 seront réceptionnées d'ici la fin de l'année en cours et qui seront performantes, pas seulement en produits pharmaceutiques chimiques comme auparavant (comprimés surtout), mais en médicaments sous forme injectable et autres (corticoïdes, hormones)», précise le ministre, ajoutant : «Ces unités, privées, de très haut niveau, vont nous permettre de faire baisser la facture d'importation et de nous projeter vers l'export, car elles utilisent des technologies que nous maîtrisons maintenant. Nous orientons donc la production vers les produits à forte valeur ajoutée, car la médecine d'aujourd'hui se tourne aussi vers les maladies chroniques qui demandent des produits médicamenteux performants. Nous demandons aussi aux multinationales installées en Algérie d'aller vers des produits très complexes». **T. K.**

Ph.>O.T.

Benbouzid

«Les pouvoirs publics veilleront à la disponibilité régulière en médicaments»

DE SON CÔTÉ, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, a souligné la nécessité d'ouvrir la voie aux partenaires économiques par la levée de toutes les barrières administratives et bureaucratiques, par une approche qui réponde aux besoins des citoyens en matière de disponibilité régulière en médicaments sûrs et efficaces, d'une part, et le développement d'instruments juridiques et économiques, d'autre part, signalant que «cela sera possible grâce à la conjugaison des efforts, à l'écoute et à la concertation à propos des propositions et des problématiques soulevées par tous les acteurs concernés». En effet, dans un communiqué ayant sanctionné une rencontre avec des opérateurs économiques, le ministre a affirmé «la volonté et la disposition du ministère à un engagement ferme et total à travers une approche économique conformément à la volonté du gouvernement à promouvoir le secteur de la santé, auquel il accorde une grande attention, car il s'agit d'un secteur sensible et stratégique qui reflète les aspirations des citoyens en matière de traitement et de sécurité sanitaire en Algérie» .Cette rencontre, note-t-on de même source, intervient dans le cadre des efforts de l'Etat pour encourager le système national de santé. Elle intervient aussi au titre du programme de rencontres entamé lundi par le ministre avec des opérateurs économiques, qui a reçu au siège du ministère, le DG de Sanofi-Algérie, Raafat Henein, le P-DG des laboratoires Beker, Rachid Kerrar, le P-DG des laboratoires Frater-Razes, Abdelhamid Cherfaoui, et le Directeur de l'entreprise Cellular Plast, Khali Sofiane. Au cours de ces rencontres, les partenaires économiques ont exprimé «leur gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et mis en avant les activités de leurs entreprises», selon les termes du communiqué, rendu public hier.

T. Kh.

370 nouveaux cas et 10 morts en 24 heures

Covid-19, les contaminations en baisse

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que la journée d'hier (11), portant à 1456 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une baisse avec 370 cas, 28 cas de plus par rapport à hier (398), pour atteindre au total 42 228 cas confirmés. **R. N.**

Amélioration du débit Internet

Le ministère de la Poste annonce de nouvelles mesures

En application des instructions du Président de la République, données lors du dernier Conseil des ministres, le ministre de la Poste et des Télécommunications annonce de nouvelles mesures au profit des trois opérateurs de téléphonie mobile pour améliorer le débit Internet.

La décision a été prise par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, qui présidait une réunion avec les premiers responsables des trois opérateurs de téléphonie mobile, afin d'unifier les efforts et travailler pour améliorer les services et la capacité du flux Internet au profit des citoyens, en application des instructions du Président de la République, données lors de dernier conseil des ministres.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Poste et des Télécommunications, a indiqué que les discussions étaient fructueuses, au cours desquelles les différentes préoccupations exprimées par les opérateurs ont été abordées afin de fournir un débit très élevé, et cela dans le respect de l'engagement, consistant à traiter les différents opérateurs publics ou privés sur un même pied d'égalité, selon leur réel investissement en Algérie afin d'améliorer la qualité des services et de créer des emplois.

Par ailleurs, le ministre a annoncé la libération d'une bande du spectre de fréquences en coordination avec les différentes parties concernées, considérées comme une ressource rare et précieuse, afin de les met-tre à la disposition des opérateurs dans le but d'améliorer les services en étroite coordination avec l'autorité de contrôle de la poste et des communications électroniques.

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre de la Poste et des Télécommunications, dimanche dernier, lors du dernier Conseil des ministres, à «l'effet de venir à bout, immédiatement, du problème de débit Internet et élaborer un rapport détaillé sur ce dossier». En effet, le chef de l'Etat qui présidait la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence, a instruit le ministre en charge du secteur à l'effet de «trouver une solution définitive au problème de faiblesse du débit Internet, définir les facteurs nuisibles et soumettre le dossier au Conseil des ministres si le besoin se fait sentir». Dans un communiqué, Algérie Télécom a précisé que les «perturbations ont été enregistrées sur le réseau international d'Internet dans certains pays à travers le monde dont l'Algérie». C'est ce qui a «entraîné des perturbations sur le réseau national», explique Algérie Télécom qui a rassuré ses clients et les a informés «que ses équipes spécialisées veillent à prendre toutes les mesures nécessaires». «Cette perturbation n'a aucune relation avec le réseau national ou ses installations de base. Il s'agit plutôt d'une perturbation au niveau international», a insisté Algérie Télécom.

Sarah S.

Annoncé pour le 1er Novembre

Référendum sur la Constitution, une priorité

■ Fixé pour le 1er Novembre prochain, date symbolique célébrant le 66ème anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale contre le colonialisme français, le référendum sur la révision constitutionnelle constitue une étape charnière pour asseoir l'édification d'une nouvelle Algérie pour laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagée, aussi bien dans son programme de campagne électorale, que dans son discours d'investiture et ce, pour répondre aux attentes du mouvement populaire de février 2019.

Par Lynda Naili

Après un exposé présenté par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) concernant les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution, le Président Tebboune a décidé de fixer la date du 1er Novembre 2020 pour la tenue du référendum sur le projet de révision du texte fondamental du pays. Pour ce faire, il est attendu que le Président devra, conformément à l'article 149 de la loi relative au régime électorale de 2016, convoquer les électeurs le 17 septembre prochain, soit «45 jours avant la date du référendum», selon la même loi.

Au préalable de l'annonce de la date du référendum, le chef de l'Etat a sommé l'Exécutif, lors de la dernière rencontre gouvernement-walis, de se préparer à cette échéance électorale «afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays». Et pour cause, pour le Président ce référendum constituera l'aboutissement d'une des priorités majeures qu'il s'est assignées, au lendemain de son élection, en vue de jeter les bases de «l'Algérie nouvelle». Pour lui «le changement revendiqué par le hirak populaire est, certes, un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat». Lequel changement, estimera-t-il « ne doit pas s'opérer au sein des bureaux ou être l'apanage d'un certain groupe, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution». En cas de refus, soulignera-t-il «l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement». Lors de sa conférence de presse tenue au lendemain de son élection, le 12 décembre 2019, à la magistrature suprême du pays, le chef de l'Etat avait soutenu que sa priorité sur le plan politique consistera à opérer une «profonde réforme» de la Constitution. Suite à quoi, il procède, le 8 janvier 2020, à la création d'un Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle dans le cadre de la concrétisation de cet engagement. Près de trois mois plus tard, la mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés lui a été remise, le 24 mars dernier, par Ahmed Laraba au Président dudit comité.

Ce que prévoit la loi

Au plan législatif, l'article 8 de la Constitution stipule que «le pouvoir constituant appartient au peuple», que «le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne» et qu'il «l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le Président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple. En outre, l'article 91.34 fait référence aux pouvoirs et prérogatives que confèrent les dispositions de la Constitution au Président de la

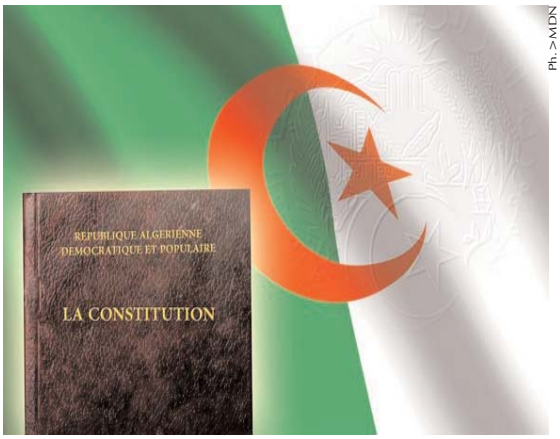

Ph. > MDN

République, citant dans son alinéa 8, que le Président «peut, sur toute question d'importance nationale, saisir le peuple par voie de référendum». Dans l'article 208 de la Constitution, il est mentionné que «la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du Président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif». Le même article énonce que la révision constitutionnelle est «soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les 50 jours qui suivent son adoption», notant aussi que cette «révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le Président de la République». L'article 209 de la Constitution prévoit, en outre, le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : «La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature».

Sur le plan pratique et technique, la loi organique de 2016 relative au régime électorale apporte des détails sur le déroulement du référendum, notamment dans ses articles 149, 150 et 151. Les modalités de déroulement du référendum sont précisées dans l'article 150 qui énonce qu' «il est mis à la disposition de chaque électeur, deux bulletins de vote imprimés sur papier de couleur différente, l'un portant la mention OUI, l'autre la mention NON». De plus, le même article précise que «la question prévue pour les électeurs est formulée de la manière suivante : Etes-vous d'accord sur... qui vous est proposé ?», relevant aussi que «les caractéristiques techniques des bulletins de vote sont définies par voie réglementaire». **L.N.**

Regards

Référendum sur une nouvelle Constitution

Une marche au pas cadencé

Par Mourad Hadjersi

Il n'y aura plus aucune hésitation ni calcul, le Président de la République vient de fixer la date du référendum sur la nouvelle Constitution qui sera le 1er Novembre prochain. Il y a tout d'abord la symbolique de la date choisie, qui représente pour le peuple algérien le jour du déclenchement de la Révolution de 1954 et qui a donné naissance à la République algérienne indépendante, et le prochain 1er Novembre 2020 devrait, pour le Président, symboliser la naissance effective de la «Nouvelle Algérie», cette dernière, autant que projet, constitue l'esprit même de toute sa démarche politique.

Au-delà du contenu de l'avant-projet du texte constitutionnel qui devrait être soumis à débat les prochains jours et dont on dit qu'il aurait été enrichi par les avis de différentes forces politiques ayant accepté de participer à son élaboration, la décision finale, quant à son acceptation ou son refus, reviendra inéluctablement au peuple algérien dans sa majorité, lors d'un suffrage universel le jour du référendum. Mais avant d'y être là, c'est tout un environnement socio-économique combiné qui doit être mis en place pour pouvoir réussir un tel test démocratique.

En effet, d'aucuns seraient tentés de penser que l'organisation d'un tel référendum et le réussir est une affaire administrative qui relèverait des seuls services du ministère de l'Intérieur et ses tentaculaires structures publiques censées assurer la logistique pour l'opération. Ceci aurait été vrai dans d'autres conditions où prévalent la stabilité politique et l'accalmie sociale, or l'environnement dans lequel le referendum du 1er Novembre prochain s'organisera, qu'on le veuille ou non, dans un contexte particulier, sur tous les plans. Sur le plan politique, une certaine baisse de tension serait recommandée, notamment envers les activistes sincères «du hirak, le Président à toute la latitude constitutionnelle», de tendre la main à ceux qui le méritent, le choix de la forme lui revient incontestablement.

Une fois le champ politique assaini, relativement du moins, c'est sur d'autres terrains que ceux qui tenteront de faire capoter le processus agiront, le pays a eu un avant-goût de ces manœuvres durant cette période estivale ; coupure d'eau courante pour une large partie des citoyens, manque de liquidité dans les bureaux de Poste, dont les victimes sont notamment les retraités, fidèles électeurs à toutes les occasions, faut-il toujours le rappeler, et autres coupures d'Internet et accentuations d'un environnement d'insécurité susceptible de décourager le plus «patriote» pour n'importe quel acte citoyen. Un tel «champ de mines» exige une mobilisation accrue de la part de tous les membres du gouvernement afin de «déminer» le terrain et anticiper toute tentative de brouillage quelle que soit son origine. C'est pour dire que toute personne en qui le Président fait confiance, depuis huit mois, ne peut aujourd'hui et surtout pour les deux mois à venir, se départir de la responsabilité de faire réussir une échéance si importante pour le pays, et pour le Président. Le reste ne serait qu'une affaire de conviction politique de tout à chacun et un simple bulletin de vote à mettre dans une boîte, le jour «J».

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

La Libye de nouveau entre la guerre et la paix

Suite de la page une

Seulement moins d'une semaine, revoilà la Libye de nouveau au bord de la guerre, comme si les appels au cessez-le-feu, intervenant d'ailleurs au beau milieu d'une accalmie, n'avaient en fait pour utilité que de nous déniaiser une bonne fois pour toutes. En un court laps de temps, l'horizon immédiat libyen est passé d'une marche soutenue à la guerre à un brusque changement de cap en direction de la paix, pour bifurquer à nouveau vers la guerre. A cette allure dans les revirements, de quoi demain peut-il bien être fait ? Quel qu'il soit en tout cas, on n'attendra pas longtemps avant d'en prendre connaissance, car les événements s'accélèrent. De deux choses l'une en effet : ou le GNA cesse de faire de la démilitarisation de Syrte et d'al-Juffra le préalable à la négociation, et c'est à nouveau la perspective de paix qui se renforce. Ou bien il maintient cette exigence, et c'est la guerre qui redevient le scénario le plus probable, ce qu'elle était déjà avant le vendredi 21 de ce mois. Mais avec cette différence, et elle est importante, c'est que la préparation à la guerre ne sera plus une forme de négociation. Cela été souvent dit ici : le GNA n'est pas fondé à demander la démilitarisation de Syrte et d'al-Juffra, son objectif proclamé n'étant pas la division de la Libye mais au contraire sa réunification. Cette demande aurait par contre tout son sens si son but était de proclamer un nouvel Etat sur ce même territoire qu'il contrôle actuellement, lequel dcorrespond pour l'essentiel à la Tripolitaine. Dans ce cas, en effet, il serait vital pour lui soit de s'emparer du croissant pétrolier soit de s'en assurer une moitié. Les meilleures conditions pour la paix sont déjà en place en Libye, si tant est qu'il s'agisse pour les deux camps de s'entendre sur les voies et moyens de réunifier la Libye. On peut les résumer dans ceci que Tripoli n'est pas tombé. S'il était tombé, la paix serait encore rétablie en même temps que l'Etat libyen, mais alors ce serait parce que le camp de Tobrouk aurait éliminé militairement celui de Tripoli. Dès lors que le GNA avec l'aide de la Turquie a forcé l'ANL à battre en retraite, la paix négociée a repris tous ses droits. Nul besoin pour y parvenir réellement à exiger la démilitarisation de Syrte.

M. H.

Béjaïa

La protestation sociale s'amplifie

PLUSIEURS actions de protestation sociale ont été menées hier à Béjaïa par des citoyens, travailleurs et commerçants, faisant recours aux fermetures de routes à grandes circulation et sièges d'APC. L'action la plus marquante c'est la marche des travailleurs de Numilog qui a débuté depuis le siège de Radio Soummam. Les travailleurs de Numilog, filiale de logistique dont le transport Cevital dénoncent la non-application par l'administration de l'unité de la décision de justice prononcée récemment en leur faveur dans le conflit qui les opposent à l'administration et dénoncent également le licenciement collectif de 196 travailleurs de l'unité après leur grève cyclique qui a duré un mois environ. Une grève enclenchée pour exiger la reconnaissance de la section syndicale et la réintégration des travailleurs et syndicalistes licenciés pour leur activité syndicale. A Souk El Tennine, des commerçants impactés par les mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus ont coupé hier matin la RN9 reliant la wilaya de Béjaïa à hauteur de l'hôtel Sefsaf. Les mécontents dénoncent les arrêtés de fermeture de leurs magasins prononcés pour motif de «non-respect des mesures sanitaires relatives au Covid-19». La fermeture de cet axe routier a généré d'énormes désagréments aux usagers. Les transporteurs des voyageurs de l'Est de la wilaya n'étaient pas en reste aussi. Ils ont observé un débrayage pour la deuxième journée consécutive afin de revendiquer l'allégement des mesures sanitaires qui impactent leur activité qui a déjà pris un grand coup pendant les cinq mois passés durant lesquels ils étaient totalement à l'arrêt. Les transporteurs exigent l'augmentation du nombre de voyageurs à raison de 80% du nombre de siège. Par ailleurs, les sièges des mairies de commune de Toudja et d'Akfadou ont été bloqués par des villageois pour réclamer l'amélioration de l'alimentation en eau potable durant cette période de grandes chaleurs. Le siège de l'APC Toudja a été fermé une nouvelle fois par les habitants du village Tala Hiba qui continuent à réclamer une alimentation en eau équitable avec les autres villages. Egalement, le siège de la mairie d'Akfadou a été fermé par les habitants du village Ath Saâda qui, eux, exigent la réappropriation de leur réservoir. Ils demandent à être exclusivement alimentés par l'ancien réservoir après la construction d'un nouveau en faveur du village Taourirt dont les foyers sont alimentés à partir des deux réservoirs. Hocine Cherfa

Collecte des déchets sur les plages de Tizi Ouzou

Les maires de Tigzirt et d'Azeffoune réagissent

Depuis la réouverture des plages à la faveur de l'allègement des mesures anti-coronavirus, les villes du littoral de la wilaya de Tizi Ouzou enregistrent une forte affluence d'estivants.

Par Hamid Messir

Ph. > D. R.

Les plages deTigzirt et Azeffoune sont ainsi prises d'assaut. La forte présence humaine sur les plages génère une hausse dans la production de déchets ménagers. Les collectivités locales sont alors très sollicitées pour la collecte de ces déchets à longueur de journées. Malgré cette collecte, l'incivisme de certains estivants fait que des dépotoirs prolifèrent sur et aux alentours des plages. Des images que les internautes ne ratent pas pour tenter de sensibiliser parfois ou encore pour mener des campagnes à desseins inavoués. A Azeffoune, le maire, Ahcène Ouali, a réussi à parer à ce problème de prolifération des dépotoirs sur les deux plages de la commune, du Caroubier et celle du Centre-Ville en procédant à leur mise en concession après avoir obtenu une dérogation des services du wali dans un délai record à la veille de la réouverture des plages. Il nous a expliqué que la gestion des plages a été confiée sous forme d'une concession après une consultation restreinte. Les bénéficiaires de cette mise en concession collectent les déchets sur les plages que les camions de la municipalité, au nombre de trois, et un quatrième appartenant à un privé acheminent vers un centre d'enfouissement technique. Il a assuré que le problème de collecte de déchets ne se pose en aucun cas à Azeffoune même en zones urbaines. Et une partie des déchets, notamment ceux récupérables (bouteilles en plastique et canettes) sont triés et récupérés par des privés directement des plages. Contrairement à Azeffoune, le maire de Tigzirt, Moussa Abbou a jugé «inadmissible» de louer les plages, car elles relèvent de la propriété de l'Etat et n'a pas procédé à leur mise en concession. Il nous a indiqué qu'il a préféré confier la gestion des espaces des plages de sa commune à de jeunes chômeurs loueurs de parasols et autres moyens de plages en contre partie, ils s'occupent de l'entretien des lieux. Il a soutenu que la méthode a porté ses fruits par le passé et elle a été reconduite pour le reste de la saison estivale de cette année. Interrogé sur les photos diffusées sur la Toile montrant des dépotoirs au niveau de la grande plage, le maire de Tigzirt est catégorique qu'il s'agit d'une «campagne d'intox menée par une partie adverse pour nuire à l'image de la commune», avant de reconnaître que durant le week-end dernier, eu égard à la forte affluence, voire record de ces dernières années, les trois rotations des collecteurs de déchets des services municipaux n'ont pas pu faire face à cette production de déchets par les estivants. Et pour Moussa Abbou, certains ont profité pour relayer ces images dans le but de ternir l'image de la municipalité. Il a précisé que durant la journée de vendredi, les six bennes-tasseuses de la commune ont assuré trois rotations pour débarrasser les plages de ces déchets, en vain, en mettant en cause aussi l'incivisme de certains estivants. Il a soutenu que l'opération de collecte de déchets au niveau de la grande plage relayée samedi sur les réseaux sociaux a été l'œuvre justement de ces jeunes, rejoints par des animateurs du mouvement associatif de la commune. Pour le maire de Tigzirt, l'affluence de cet été restera un record jamais atteint en affirmant que toutes les maisons de vacances de la commune ont été louées et le trafic routier ne connaît de répit dans la ville qu'à une heure tardive de la nuit.

H. M.

Education nationale

Séminaire de validation des fiches de cours du cycle primaire

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a présidé, avant-hier à Alger, un séminaire national de validation des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire, une revendication pressante des enseignants de ce palier. Deuxième du genre après celui consacré, en février dernier, à l'élaboration, l'unification et l'approbation des fiches de cours, ce séminaire constitue «la dernière étape d'un processus, lancé au début de l'année en cours, avec la validation officielle des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire», a souligné M. Ouadjaout. Il a précisé, dans ce contexte, qu'outre la validation des fiches élaborées, cette rencontre vise à «définir le mécanisme de leur révision et le mécanisme de leur diffusion», à «mettre en place un dispositif d'élaboration, de valorisation et d'accompagnement de l'exploitation de ces plans de cours». Le ministre de l'Education nationale a expliqué que l'élaboration de notes pédagogiques types pour accompagner le système d'enseignement et répondre à l'une des revendications des enseignants du cycle primaire, à savoir l'allègement du fardeau de la préparation quotidienne de fiches de cours, vise à «doter l'enseignant d'outils de travail lui permettant d'accomplir sa mission pédagogique, notamment pour ceux non issus des Ecoles normales supérieures (ENS). Il s'agit également d'unifier les fiches de cours en circulation entre enseignants en vue de garantir un enseignement équitable tout en maintenant la liberté de modification dans le respect des objectifs tracés, a-t-il ajouté. Soulignant, à ce propos, que les fiches «ne sont pas contraignantes pour l'enseignement, qui peut s'en servir en les adaptant aux besoins du cours et du niveau des élèves», M. Ouadjaout a assuré que ce travail pédagogique «pourra faire l'objet, de manière permanente, de révision, de modification et d'amélioration à travers un mécanisme qui sera convenu lors de ce rencontre». A cette occasion, le ministre de l'Education nationale a tenu à saluer «les efforts de tous ceux qui ont participé à ce travail pédagogique en cette conjoncture exceptionnelle induite par la pandémie Covid-19 et le confinement sanitaire». Pour rappel, le ministre de l'Education avait donné, en janvier dernier, le coup d'envoi officiel du projet d'élaboration de fiches de cours modèles spécifiques au cycle primaire, qui étaient une revendication pressante des enseignants de ce cycle pour faciliter leur mission pédagogique et améliorer leur rendement éducatif.

Riad A.

Inflation

Un taux annuel de 2,2% à la fin juillet

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à la fin juillet dernier, selon l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à juillet 2020, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois d'août 2019 à juillet 2020 par rapport à la période allant du mois d'août 2018 à juillet 2019.

Par Sérine N. / APS

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de juillet 2020 par rapport à celui du mois de juin dernier, a enregistré une baisse de -1,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 3,5%, induite, essentiellement, par un recul de 6,9% des prix des produits agricoles frais. Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-16,0%), des fruits (-32,5%), des légumes (-5,3%) et de la pomme de terre avec -17,6%. Par ailleurs, l'Office relève , des hausses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment la viande rouge (+1,3%), les œufs (+12,5%) et les poissons (+5,3%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une variation baissière modérée de (-0,1%) durant le mois de juillet dernier et par rapport au mois de juin, selon l'organisme des statistiques. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 1,1%, alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des groupes «habillement chaussures» et ceux des meubles et articles d'ameublement ont connu des hausses respectives de (+0,1%) pour chaque groupe, celui du «transport et communication» (+0,2%), alors que le groupe divers a enregistré une hausse de 3,3%. L'ONS relève, par ailleurs, que le reste des biens et services s'est caractérisés par des stagnations. Durant le mois de juillet dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 2,4% par rapport au même mois de 2019. Cette variation haussière est due à une augmentation du prix de 0,6% des produits alimentaires, induite par un relèvement de près de 0,2% des produits agricoles frais, les produits alimentaires industriels (1,1%), les biens manufacturés 5,28% et enfin les services 0,7%. Durant les sept premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,28%, malgré une baisse des biens alimentaires (-0,04%), induite notamment par un recul de 0,6% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée s'explique par des hausses de +0,5% des produits alimentaires industriels, de +5,02% des biens manufacturés et de +2,26% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

S. N. / APS

Ph/D. R.

Suite à la décision d'Apple de scinder son titre en quatre

A Wall Street, ExxonMobil, Pfizer et Raytheon sortent du Dow Jones

LA SOCIÉTÉ qui gère l'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones Industrial Average, a fait part avant-hier d'un grand remue-ménage suite à la décision d'Apple de scinder son titre en quatre.
Elle prévoit notamment la sortie du géant pétrolier ExxonMobil et du laboratoire Pfizer. Ces deux groupes y seront remplacés le 31 août respectivement par l'éditeur de logiciels Salesforce et par la biotech Amgen, détaille un communiqué de S&P Dow Jones Indices. ExxonMobil était présent dans le Dow Jones depuis 1928 via une des sociétés l'ayant précédée, Standard Oil of New Jersey. Le groupe industriel Honeywell va pour sa part prendre la place de la compagnie d'aéronautique et de défense Raytheon Technologies. Ces changements sont motivés par la décision du géant de l'informatique Apple de scinder son titre en quatre.
Cette opération ne change rien à la valeur du groupe, qui est récemment passée au-dessus de la barre des 2 000 milliards de dollars, mais permet de rendre moins cher le titre à l'unité et ainsi plus accessible aux petits actionnaires. Elle a aussi pour conséquence de diminuer le poids de l'entreprise au sein de l'indice, calculé en fonction du prix des actions des 30 sociétés qu'il représente, et non sur leur capitalisation boursière comme dans le S&P 500. Les changements annoncés avant-hier aident à minimiser ces modifications, fait valoir S&P Dow Jones Indices. Ils permettent aussi de «diversifier l'indice en évitant d'éventuels chevauchements entre des sociétés de taille similaire et en ajoutant de nouveaux types d'activités représentant mieux l'économie américaine», ajoute la société.
La sélection des actions comprises dans le Dow Jones n'est pas régie par un ensemble de règles strictes, mais le comité qui décide de sa composition prend en compte la réputation des entreprises, l'historique de leurs performances, leur relation aux investisseurs et leur représentation sectorielle.

R E.

Marchés de change

L'euro profite d'un dollar affaibli et du PIB allemand

La monnaie unique européenne avançait hier face au dollar, aidée par un moindre intérêt des investisseurs pour le billet vert et une croissance allemande légèrement réévaluée pour le deuxième trimestre.

Hier matin, l'euro gagnait 0,30% face au billet vert, à 1,1823 dollar. «Le dollar américain recule, pénalisé par des choix plus risqués de la part des investisseurs», a estimé Lee Hardman, analyste, qui en veut pour preuve le record atteint lundi par le S&P 500, l'indice boursier élargi de Wall Street. Cet appétit pour le risque est également alimenté par la reprise des discussions entre les Etats-Unis et la Chine sur leur accord commercial, a-t-il ajouté. De plus, les chiffres de la croissance allemande ont suscité une «réaction positive» de l'euro, a noté Ipek Ozkardeskaya, analyste. Le PIB allemand s'affiche en recul de 9,7% par rapport au précédent trimestre sur la période d'avril à juin, a indiqué mardi l'Office de la statistique Destatis, qui évoquait jusqu'alors -10,1%. Les cambistes attendent avec impatience le discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell, jeudi lors du symposium annuel de Jackson Hole, décisif sur les prochaines orientations de la Réserve fédérale américaine (Fed). «Le dollar a subi une énorme pression à la baisse parce que la Fed a fait baisser les taux d'intérêt à son niveau record», a rappelé Naeem Aslam, analyste. «Les investisseurs veulent dorénavant savoir si l'institution constate une reprise de l'économie américaine et, si oui, ce que cela signifie en termes de politique monétaire».

Lylia K.

Commerce/Etats-Unis-Canada

Washington déplore un rapport de l'OMC sur le bois canadien favorable à Ottawa

Le représentant américain au commerce, Robert Lighthizer, a critiqué avant-hier les conclusions d'un rapport de l'OMC, favorable aux Canadiens portant sur le bois de construction, au cœur d'un contentieux de longue date entre les Etats-Unis et le Canada. Il estime dans un communiqué que le groupe spécial de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce a émis «une interprétation erronée de l'Organe d'appel et protégerait les subventions massives du Canada au bois de construction». Le Canada avait déposé plainte auprès de l'OMC pour contester des droits compensateurs imposés par les Etats-Unis sur son bois d'œuvre résineux. Il s'agissait du 9e litige engagé par Ottawa auprès de cette instance. M. Lighthizer déplore que ces conclusions aillent à l'encontre des mesures américaines imposant des droits compensateurs pour soutenir l'industrie américaine du bois de construction et ses travailleurs. «Ce rapport confirme ce que les Etats-Unis disent depuis des années : le système de règlement des différends de l'OMC est utilisé pour protéger les pratiques non marchandes et nuire aux intérêts américains», a commenté M. Lighthizer cité dans le communiqué. Il déplore que les conclusions de ce groupe empêchent l'administration américaine de prendre des mesures jugées «légitimes en réponse aux subventions généralisées du Canada pour son industrie du bois d'œuvre». Le gouvernement fédéral canadien, comme celui du Québec, s'est «réjoui» de la décision de l'OMC et a appelé les Etats-Unis à en tirer les conséquences. «Les droits américains sur le bois d'œuvre résineux canadien sont totalement injustifiés et injustes, et cette décision vient le confirmer», a estimé la ministre canadienne du Commerce internationale, Mary Ng, ajoutant qu'ils ne devaient «pas être maintenus». «Actuellement, malgré le fait que le Québec respecte les règles internationales en vendant son bois à un juste prix de marché, l'industrie subit toujours une injustice flagrante qui diminue sa compétitivité sur le marché américain», a, pour sa part, déploré le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Cette province est l'une des plus grandes productrices de bois d'œuvre au Canada, avec la Colombie-Britannique. Le Conseil appelle à un «dénouement rapide» de la situation. Depuis près de 40 ans, les Etats-Unis estiment que les prix du bois de construction canadien sont «injustement sous-évaluées» et que ces marchandises sont «subventionnées». Outre devant l'OMC, de nombreux recours judiciaires ont été effectués au cours du temps devant des juridictions des pays. En décembre 2017, la commission américaine du commerce international (ITC) avait ainsi conclu que les industriels canadiens exportaient leur bois de construction à des prix de dumping, justifiant les pénalités imposées à la frontière. Elle notait alors un «préjudice notable» pour les Américains. Le Canada avait dénoncé une décision sans fondement puis avait demandé en mars 2018 à l'OMC de constituer un panel. L'industrie du bois d'œuvre est «vitale» pour l'économie américaine, fait valoir l'ITC, avec des milliers de scieries dont la majorité sont de petites usines locales. En 2016, dernière année complète de données analysées au cours de l'enquête, l'industrie américaine du bois d'œuvre employait ainsi plus de 18 000 travailleurs dans plus de 30 Etats et a expédié pour environ 7,12 milliards de dollars de produits de bois d'œuvre. Les importations de produits de bois d'œuvre résineux du Canada en 2016 avaient, elle, totalisé 5,78 milliards de dollars.

Mehdi A.

Pour financer des projets environnementaux

L'Allemagne émettra jusqu'à 11 mds d'euros d'obligations vertes en 2020

L'Etat fédéral allemand, dont la dette est très recherchée par les investisseurs, va émettre, pour la première fois, des obligations vertes pour financer des milliards d'euros en projets environnementaux d'ici la fin 2020.

Par Anissa A.

Berlin va émettre un premier titre vert en septembre pour un volume de 4 milliards d'euros et une maturité de 10 ans, a annoncé avant-hier le secrétaire d'Etat aux Finances, Jörg Kukies, lors d'une conférence téléphonique. Une autre émission est prévue au quatrième trimestre de l'année de sorte que l'Etat fédéral devrait émettre jusqu'à 11 milliards d'euros d'obligations vertes sur le marché. Pour ce faire, Berlin a identifié 12,7 milliards d'euros de dépenses «vertes» engagées en 2019 dans le budget du Bund et qui seront en grande partie couvertes par le présent programme d'émissions. «Les investisseurs veulent savoir, lorsque nous allons émettre des obligations vertes, ce qu'il y a de vert dedans», a expliqué M. Kukies, pour ne pas s'exposer aux critiques voyant le tout comme du «green washing», soit une opération de communication. L'Allemagne a adopté à la fin 2019 un paquet climatique qui coûtera au gouvernement 54 milliards d'euros d'ici à 2023 pour accélérer la réduction des émissions polluantes, en s'attaquant, aussi bien aux transports qu'au logement et à l'agriculture. Emetteur public considéré comme très sûr, l'Allemagne arrive tard sur le marché des obligations vertes, après d'autres pays comme la France qui ont déjà plusieurs années d'expérience en la matière. Berlin se veut néanmoins pionnier en lançant un concept d'obligations dites "jumelées", revenant à dupliquer une obligation verte avec une autre traditionnelle déjà émise pour la même maturité et le même volume. Un dispositif prévu pour permettre un va-et-vient d'intervenants entre titres jumelés, alors que le marché des obligations vertes est encore peu liquide. Il a représenté 2,85% des émissions d'obligations mondiales en 2019, soit environ 205 milliards de dollars, selon la Banque centrale européenne.

A. A.

Pollution en île Maurice

Les coraux près du navire échoué peu affectés

Les premières études concernant les effets du déversement d'hydrocarbures du bateau japonais battant pavillon panaméen *MV Wakashio*, qui s'était échoué sur les récifs au sud-est de l'île Maurice le 25 juillet dernier, révèlent que les coraux aux alentours n'ont pas été perturbés, selon un communiqué du Comité national de crise de Maurice. Par ailleurs, les opérations de pompage du fioul restant à bord du navire se sont terminées avant-hier, ajoute le Comité. La première étude des récifs coralliens et des forêts de mangroves, menée par des experts japonais en collaboration avec le Centre de ressources halieutiques d'Albion, l'Institut océanographique de Maurice, l'université de Maurice et les garde-côtes nationaux, ont révélé «qu'aucune perturbation des coraux n'a été observée autour de l'île aux Aigrettes», réserve naturelle protégée.

Par contre, les cordes attachées aux barrages flottants ont un impact sur les coraux.

Par ailleurs, les zones de mangrove ont été touchées par le pétrole à des degrés divers, selon cette étude qui note aussi que la turbidité observée autour de l'île aux Aigrettes pourrait être due à l'échouage du navire. Les résultats des enquêtes seront utilisés comme référence pour le nettoyage et la priorité sera donnée à celui des forêts de mangrove. Une ligne directrice sera élaborée pour la surveillance de la zone afin de ne pas nuire davantage à ces zones sensibles et une campagne de sensibilisation sera organisée avec les communautés en ce qui concerne l'accès aux zones de forêts de mangrove afin de ne pas causer de nouveaux dommages, indique le Comité national de crise.

D'autre part, les opérations de pompage concernant le reste du fioul dans la salle des machines de la section arrière sont terminées.

Les conteneurs de vrac intermédiaires (IBC) contenant du pétrole ont été transportés par air jusqu'au navire de ravitaillement de la plate-forme (PSV) Stanford Hawk. L'enlèvement de tous les polluants tels que le bois, les panneaux et tout type de débris flottants est en cours.

Imène N.

Plus de 485 000 hectares ravagés par les flammes

Les pompiers progressent face aux incendies en Californie

Les milliers de pompiers américains, canadiens et australiens déployés en Californie pour tenter de contenir les gigantesques incendies qui ravagent cet Etat depuis plusieurs jours ont progressé lundi face aux flammes, profitant de conditions météorologiques plus favorables que prévu. Au total, selon le gouverneur de l'Etat, Gavin Newsom, plus de 485 000 ha, soit l'équivalent de la superficie du Grand-Canyon, ont été réduits en cen-dres par les 625 foyers d'incendie en cours. Sur ces 625 incendies, 17 sont considérés comme majeurs, a-t-il ajouté, dont le NU Lightning Complex et le SCU Lightning Complex qui sont devenus tous les deux les plus grands incendies de l'histoire de la Californie. Le premier a éclaté au nord de San Francisco le 8 août dernier et était maîtrisé à hauteur de 22% lundi après-midi, le second, qui a éclaté le même jour, au sud-est de San Francisco n'était contenu qu'à 10% en début de journée. Un autre incendie majeur - le CZU Lightning Complex - a, quant à lui, réduit en cendres des zones situées plus proches de la côte. La plupart de ces incendies ont été provoqués par la foudre et des records de chaleur dans le centre et le nord de la Californie. Ils ont détruit plus de 100 maisons et autres structures et font planer une menace sur 100 000 bâtiments supplémentaires, selon les autorités. Au total, quelque 14 000 pompiers ont été dépêchés sur place, de Californie mais également d'au-tres Etats américains, d'Australie ou encore du Canada, pour tenter de contenir les incendies. D'une ampleur sans précédent, ces derniers surviennent relativement tôt dans la saison qui s'étend habituellement d'août à novembre. Les températures élevées et la faible humidité qui ont attisé les flammes, la semaine dernière, se sont un peu atténuées lundi, offrant un répit relatif aux pompiers. Les orages, qui étaient prévus pour dimanche et pendant trois jours, ne se sont eux finalement pas produits, mais les autorités ont toutefois exhorté la population à ne pas baisser la garde.

Hania D.

Suspendues depuis 2015

La Colombie veut reprendre les fumigations aériennes des plantations de coca

Le gouvernement colombien a annoncé avant-hier qu'il entendait reprendre prochainement les fumigations aériennes de glyphosate des narco-cultures suspendues depuis 2015, en réponse à une nouvelle vague de violence. «Reprendre les fumigations aériennes est absolument indispensable», a déclaré le ministre colombien de la Défense, Carlos Holmes Trujillo, lors d'une conférence de presse. La justice a conditionné toute reprise des pulvérisations à la mise en œuvre d'un plan visant à réduire ses effets indésirables. Or, ces conditions devraient être remplies dans les prochaines semaines, selon le ministre Holmes Trujillo. «Le ministère de la Défense est prêt à mettre immédiatement en œuvre ce plan dès que toutes les conditions posées par la Cour constitutionnelle auront été remplies», a dit M. Holmes Trujillo. Une dernière étape devrait être franchie le 1er septembre lors d'une audience sur l'impact d'une reprise sur l'environnement et un feu vert pour une reprise pourrait intervenir peu après, selon le ministre. La Colombie avait suspendu, en octobre 2015, les pulvérisations aériennes de glyphosate, désherbant soupçonné d'effets toxiques sur la santé et l'environnement utilisé en Colombie pour lutter, notamment contre les plantations de coca, matière première de la cocaïne. Le président de l'époque, Juan Manuel Santos, avait pris cette décision après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) eut classé le glyphosate comme cancérigène probable. Les agriculteurs et les ONG de défense de l'environnement s'opposent fermement à une reprise des aspertions que le gouvernement considère comme le seul moyen efficace d'éradiquer les narco-cultures. Le président colombien, Ivan Duque, est sous pression en raison d'une nouvelle vague de violence. L'ONU a enregistré 30 tueries depuis le début de l'année. En deux jours, vendredi et samedi derniers, 17 personnes ont été assassinées au cours de trois tueries. Au moins 36 personnes sont mortes depuis le 11 août dans des circonstances similaires, selon les autorités. Depuis l'arrivée au pourvoir d'Ivan Duque, en 2018, la superficie de narco-cultures a été réduite, passant de 171 000 ha en 2017 à 154 000 aujourd'hui. Elle était toutefois de 48 000 ha en 2012, selon l'ONU. Les Etats-Unis, premier consommateur mondial de cette drogue, ont accru la pression sur le gouvernement colombien face à l'expansion des plantations ces dernières années, qu'Ivan Duque attribue à la suspension des pulvérisations aériennes de glyphosate.

Zineddine L.

Musique

Denia, nouvelle chanson de Meryem Benallal

L'interprète de musique andalouse, Meryem Benallal, viens de mettre en ligne une nouvelle chanson intitulé Denia. *Cette fois ci, l'artiste a décidé de changer de style avec un texte écrit par elle-même. C'est du arabic pop explique l'artiste qui a collaboré dans ce travail de presque cinq minutes avec son mari, Dj Nassim. La chanson résume «nos angoisses en cette période de confinement. Je voulais dire aux gens que nous vivons tous la même situation et on doit avoir du courage et de l'espoir», explique l'artiste.*

Par Abla Selles

La jeune interprète de musique andalouse, Meriem Benallal, travaille toujours en plein confinement pour assurer de la nouveauté artistique à ses fans. Oui, cette fois-ci, cette artiste est revenu avec de la nouveauté sur divers plans. En effet, la nouvelle chanson de Meryem Benallal est intitulé *Denia.* Elle est partagée en ligne et le public peut la découvrir sur Youtube. Cette chanson nous présente Meryem comme parolière puisque c'est elle qui a écrit le texte. Il y a aussi la musique de la chanson qui est complètement loin de la musique andalouse. «C'est du arabic pop» explique l'actrice. Meryem Benallal qui a collaboré dans ce travail avec son mari Dj Nassim rappel que ce n'est pas la première fois qu'elle chante ce style. «J'avais déjà chanté du arabic pop dans mon dernier album. Je me retrouve dans ce style et j'essaye d'exprimer mes sentiments avec», ajoute-t-elle.

Dans cette chanson dont l'arrangement est fait par Dj Nassim, l'artiste veut partager mes sentiments et mon regard à cette vie qui nous expose à plusieurs situations et faits. Notre mémoire garde ceux qui nous marque et je voulais partager tout cela avec mon public», a déclaré Meriem Benallal, précisant qu'il s'agit d'un «résumé de nos angoisses en cette période de confinement. Je voulais dire aux gens que nous vivons tous la même situation et on doit avoir du courage et de l'espoir. Le mal est partout et on doit être solidaire pour l'affronter»

A propos de ses sources d'inspiration dans les textes qu'elle écrit, Meryem Benallal explique qu'elle s'inspire «du quotidien vécu, de mon entourage et de la société où je vis». Elle a précisé aussi qu'elle passe son temps en cette période de confinement à écrire et préparer des projets. Il s'agit principalement d'un nouvel album qu'elle prépare avec Dj Nassim.

Il est à noter que Meryem Benallal est une chanteuse de musique arabo-andalouse, originaire de Tlemcen, connue depuis l'âge de 10 ans sur la scène artistique. Elle possède

cinq albums de style hawzi et aâroubi sur le marché. Interprète et auteur compositeur, spécialisé dans la musique andalouse, Meryem Benallal excelle aussi dans différents styles, notamment des collaborations avec son mari Dj Nassim.

A. S.

The Batman

Robert Pattinson réclame vengeance

Le trailer du prochain film de Matt Reeves a été dévoilé et il met en scène un Batman bien plus sombre qu'attendu. Batman est de retour et il réclame vengeance dans le premier trailer de *The Batman*, dévoilé lors de la convention virtuelle DC FanDom.

Après de très fugitives images dévoilées en février par le réalisateur Matt Reeves, Robert Pattison apparaît pour la toute première fois dans son rôle de Bruce Wayne. Et le gentleman millionnaire des premières versions semble bel et bien mis de côté. Avec ou sans son masque, c'est un justicier de Gotham bien plus sombre et froid qui arrive à l'écran, prêt à en découdre avec tous ceux qui se trouveront sur son chemin. Qui va-t-il croiser ? A en croire cette bande-annonce de 2 minutes 30, il se retrouvera face à une CatWoman débutante, incarnée par Zoe Kravitz, et n'échappera pas à l'indétrônable commissaire Gordon, sous les traits de Jeffrey Wright.

Quid des super-vilains ? Riddler, interprété par Paul Dano, sera également de la partie. Mais l'une des plus grosses surprises de ce trailer est venue de Colin Farrell, méconnaissable sous les traits du Pingouin. Comme de nombreuses super-productions, la sortie du film, prévue pour juin 2021, a été retardée. Toutefois, l'attente ne devrait être prolongée que de quelques mois, avec une arrivée dans les salles à la fin octobre, selon *The Verge*. En attendant, les fans auront tout le loisir de spéculer sur la réussite du film, en comparant ces premières images aux films à succès de Christopher Nolan. Et à en croire l'accueil réservé à ce premier teaser, le défi de Matt Reeves semble en bonne voie pour réussir. Alors que la bande-annonce de *The Batman* a dévoilé un Robert Pattinson plus sombre que jamais dans le nouveau long métrage sur le super-héros, un autre acteur hollywoodien s'est semble-t-il lui aussi glissé dans la vidéo. C'est Colin Farrell.

Le nez crochu, des joues tombantes et le crâne un poil plus dégarni que d'habitude. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est méconnaissable dans son rôle d'Oswald Chesterfield Cobblepot, alias le Pingouin. Seuls les yeux de l'acteur et du personnage semblent coïncider, comme l'a remarqué l'internaute ci-dessous sur Twitter.

R.I

A cause du coronavirus

La saison 2 de *The Society* et *I am not okay with this* ne verra pas le jour

Malgré le succès des deux séries, Netflix a finalement décidé de ne pas les renouveler. La pandémie de coronavirus aura eu raison de deux séries de Netflix. Vendredi 21 août, la plateforme de streaming a annoncé que *The Society* et *I am not okay with this* n'auront pas de saison 2.Les deux séries, lancées en 2019 et 2020, avaient toutes les deux reçu un accueil plutôt positif des téléspectateurs. *The Society,* série de science-fiction imaginée par Christopher Keyser, avait d'ailleurs officiellement été renouvelé pour une saison 2, tandis que les rumeurs allaient bon train concernant *I am not okay with this,* comédie de Jonathan Entwistle déjà aux manettes de *The end of the ing world*. Toutefois, la pandémie du coronavirus a contraint Netflix à revoir ses plans. «Nous avons pris la décision difficile de ne pas renouveler *The Society* et *I am not okay with this* pour une saison 2, a fait savoir Netflix au site américain Deadline, expliquant que cette décision découlait «des circonstances créées par le coronavirus».

Selon le site spécialisé, la principale raison de ces annulations se trouverait dans les coûts des deux tournages, considérablement revus à la hausse en raison des gestes barrières et mesures de sécurité à mettre en place.

N.C

La philosophe Julia de Funès

Le télétravail, «il faut l'encadrer par la loi»

Six mois après le début du confinement, le télétravail s'est imposé comme une pratique généralisée dans les entreprises de France qui le pouvaient. Un salarié sur cinq est concerné par cette pratique que les syndicats veulent encadrer en France. Des négociations entre partenaires sociaux ont été décidées au mois de mai. Elles doivent durer jusqu'en septembre, sous la houlette du ministère du Travail.

Pour Le HuffPost, la philosophe Julia de Funès, spécialiste du monde du travail, fait le bilan et donne ses pistes de réflexion pour mieux encadrer une pratique amenée à durer. L'autrice de *Ce qui changerait tout sans rien changer* (*L'Observatoire)* prend position pour «un grand chantier législatif» et rappelle qu'il ne peut fonctionner sans la «confiance» accordée aux salariés.

«Toute pratique doit être encadrée. Si chacun fait à son rythme, c'est très compliqué». Par exemple, «il faut des moments collectifs en entreprise. En revanche, si ce sont des règles trop strictes, c'est contradictoire avec le télétravail qui est une levée de contraintes spatiale, temporelle et psychologique afin de fluidifier le travail. Il faut également laisser de la marge à chaque entreprise».

«Oui, il faut des enjeux législatifs. J'ai d'ailleurs vu le ministère du Travail à ce sujet. Si on n'encadre pas le télétravail, c'est très dur de réglementer les horaires. Si l'on s'en tient aux statuts existants, seul le cadre pourrait télétravailler. Or c'est un faux raisonnement que de penser que le télétravail n'est possible que pour les cadres : des assistantes télétravaillent beaucoup plus facilement que certains cadres comme les chirurgiens esthétiques par exemple. En réalité, ce statut cadre ou hors cadre devient assez caduc. Le droit est plus souple pour les cadres en termes d'horaires, il faut l'adapter».

F.R

Navalny

L'Allemagne conclut à l'empoisonnement et fait pression sur Poutine

L'Allemagne a conclu lundi à l'empoisonnement de l'opposant russe, Alexeï Navalny, et exhorté la Russie à juger les auteurs, alors que l'affaire tourne de plus en plus au contentieux diplomatique entre Berlin et Moscou.

Par Rosa C.

Prenant le contrepied des dénégations des autorités russes, la chancelière Angela Merkel a repris à son compte les résultats des expertises annoncés dans la journée par les médecins allemands qui, a-t-elle dit, «pointent en direction d'un empoisonnement».

«Les autorités en Russie sont appelées de manière urgente à résoudre cette affaire jusque dans les moindres détails et en pleine transparence», a-t-elle exhorté dans un communiqué commun avec son chef de la diplomatie, Heiko Maas. Ils demandent que les responsables «soient traduits en justice» pour répondre de leurs actes.

Cette déclaration, d'une rare fermeté pour une chancelière aux prises de position d'ordinaire mesurées, est intervenue peu de temps après que l'hôpital berlinois où Alexeï Navalny a été admis samedi a déclaré avoir trouvé des «traces d'empoisonnement» chez l'opposant au Kremlin. Pour sa part, le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, a demandé à Moscou de mener une «enquête indépendante et transparente». «L'UE condamne fermement ce qui semble être une atteinte à la vie de M. Navalny», a-t-il déclaré. «Le peuple russe et la communauté internationale réclament que lumière soit faite. Les responsables doivent rendre des comptes». «Les résultats cliniques indiquent une intoxication par une substance du groupe des inhibiteurs de la cholinestérase», révèle l'hôpital. Cette enzyme est susceptible d'être utilisée, à faible dose, contre la maladie d'Alzheimer. Mais en fonction du dosage, elle peut être très dangereuse et produire aussi des agents neurotoxiques puissants, du type de l'agent innervant Novitchok. En mars 2018, l'ex-agent double russe, Sergueï Skripal et sa fille Ioulia, avaient été, selon Londres, empoisonnés en Grande-Bretagne avec cet agent de conception soviétique. Selon les médecins allemands, M. Navalny pourrait à long terme souffrir de séquelles dans le système nerveux. Principal opposant au pouvoir du président Vladimir Poutine, auteur de publications dénonçant la corruption des élites russes qui sont abondamment partagées sur les réseaux sociaux, Alexeï Navalny, 44 ans, a été transféré samedi de Sibérie à Berlin. M. Navalny «se trouve dans une unité de soins intensifs et est toujours dans un coma artificiel», a indiqué l'hôpital berlinois de la Charité, un des plus réputés au monde. «Son état de santé est grave, mais sa vie n'est pas en danger». Il est dans le coma après avoir fait un malaise jeudi à bord d'un avion. Les proches de l'opposant russe assurent depuis jeudi qu'il a été victime d'un «empoisonnement intentionnel». «Désormais, nos affirmations ont été confirmées par les analyses de laboratoires indépendants. L'empoisonnement d'Alexeï n'est plus une hypothèse, mais un fait», a réagi sur Twitter, la porte-parole de l'opposant, Kira Iarmich. M. Navalny a été évacué samedi matin vers Berlin dans un jet privé affrété par une ONG allemande, au terme d'une journée de bras de fer entre sa famille et les médecins russes, qui ont d'abord affirmé que son état était trop instable, avant de donner leur feu vert. Les médecins russes de l'hôpital d'Omsk, en Sibérie occidentale, où il se trouvait au départ ont assuré eux, à nouveau lundi, n'avoir subi «aucune pression», extérieure ou ingérence de la part de responsables officiels pour balayer la thèse d'une tentative d'empoisonnement et empêcher le transfert en Allemagne de M. Navalny.

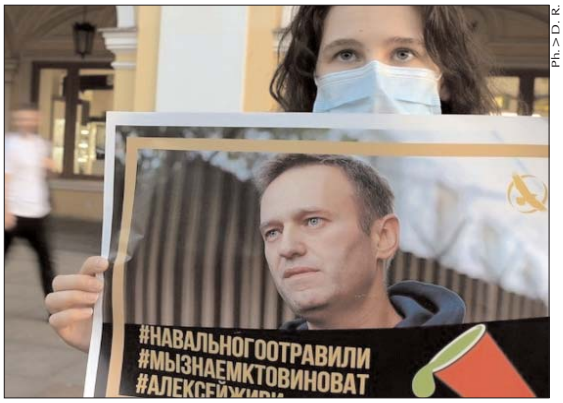

Ph.> D. R.

Anatoli Kalinitchenko, son directeur adjoint, a pour sa part déclaré que, selon deux laboratoires, à Omsk et à Moscou, «aucune substance pouvant être considérée comme du poison n'a été identifiée».

Certains partisans de l'adversaire n°1 du Kremlin soupçonnent toutefois que le transfert a été retardé afin que le poison qu'il aurait ingéré devienne plus difficile à détecter.

«Il y a quelques exemples (d'empoisonnement intentionnel) dans l'histoire récente de la Russie, donc le monde prend ce soupçon très au sérieux», a aussi déclaré lundi, le porte-parole de Mme Merkel, Steffen Seibert.

R. C.

Commentaire

Investiture

Par Fouzia Mahmoudi

Même si cela n'était qu'une formalité, Donald Trump a été désigné officiellement lundi lors du premier jour du congrès du parti Républicain pour être le candidat des conservateurs. Et si cette investiture allait de soi, Trump a encore beaucoup de chemin devant lui pour espérer battre son adversaire démocrate qui le devance largement dans les sondages. Evidemment, devant ses partisans et les médias, le président américain a fait montre de l'optimisme dont il ne dépareille jamais. En effet, réunis à Charlotte, en Caroline du Nord, les quelque 300 délégués du Grand Old Party représentant les 50 Etats américains ont, sans surprise, désigné l'ancien homme d'affaires comme leur candidat. «C'est l'élection la plus importante de l'histoire de notre pays», a lancé le locataire de la Maison-Blanche au début d'un long discours au cours duquel il a vanté son bilan. Soucieux de marquer le contraste avec Joe Biden, qu'il a affublé du surnom moqueur de «Joe l'endormi». «Je me suis senti obligé de venir en Caroline du Nord», a-t-il expliqué. «Nous avons fait cela par respect pour la Caroline du Nord et je pense que vous vous en souviendrez le 3 novembre», a-t-il ajouté, soulignant que son adversaire, lui, ne s'était pas rendu à Milwaukee, dans le Wisconsin. Cette grand-messe du parti Républicain, comme son pendant démocrate qui vient de s'achever, sera, à l'exception de cette première journée, majoritairement virtuelle pour cause de coronavirus. Dans un tweet envoyé depuis Air Force One, le locataire de la Maison-Blanche s'est indigné que CNN et MSNBC ne retransmettent pas en direct ce vote, Etat par Etat. «Fake News !», a-t-il lancé. «Voilà contre quoi le parti républicain doit se battre», a-t-il ajouté. Dénonçant une nouvelle fois le recours au vote par correspondance en raison de la pandémie, il a martelé que ce procédé ouvrait la voie à des fraudes massives. «Ils utilisent le Covid pour voler l'élection», a-t-il lancé. Un peu plus tôt dans la matinée, le vice-président Mike Pence avait également été redésigné par son parti comme candidat à la vice-présidence. «L'Amérique a besoin de quatre ans de plus de Donald Trump à la Maison-Blanche», a-t-il lancé lors d'une brève allocution. «J'ai entendu la semaine dernière que la démocratie était en jeu», a-t-il lancé, en référence à une expression plusieurs fois utilisée par les démocrates lors de leur convention. «Mais nous savons tous que l'économie est en jeu, la loi et l'ordre sont en jeu», a-t-il ajouté. Pour rattraper son retard dans les sondages, le président américain mise sur une convention «très optimiste et gaie», selon son équipe de campagne. Mais les premiers propos du président américain à Charlotte, évoquant la possible «mort du rêve américain» si les démocrates l'emportent, ont, d'entrée, donné une tonalité plus sombre. L'objectif est aussi de défendre son bilan au moment où il est malmené pour sa gestion de la pandémie de Covid-19 et où sa carte maîtresse, la bonne santé de l'économie, est passé au second plan. La convention s'est aussi assuré la présence de plusieurs orateurs afro-américains pour tenter de rallier une partie de l'électorat noir qui lui est globalement hostile, parmi lesquels Tim Scott, seul sénateur républicain noir. Depuis le Proche-Orient, où il effectue un déplacement, le secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, devrait évoquer les avancées diplomatiques du gouvernement Trump, une intervention inhabituelle pour ce type d'événement. Reste à savoir comment Trump mènera sa campagne durant ses deux prochains mois et alors que le démocrate Biden gagne en confiance alors que tous les signaux sont à sa faveur. Trump lui, a pour lui, une base solide qui votera pour lui quoiqu'il arrive et qui aura son importance le 3 novembre prochain alors que beaucoup d'électeurs américains restent incertains de leurs votes. F. M.

La Haye

Ouverture du procès en appel de Mladic, le «Boucher des Balkans»

Le procès en appel de l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic, condamné à la prison à vie notamment pour son rôle dans le génocide de Srebrenica, s'ouvre cette semaine devant la justice internationale à La Haye.

Initialement prévues en mars, les audiences ont été reportées une première fois, car Mladic, 78 ans, a subi une opération du côlon, et une seconde fois à cause de la pandémie de Covid-19.

Surnommé le «Boucher des Balkans», Mladic a été condamné en première instance en 2017 par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à la détention à perpétuité pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour son rôle dans la guerre en Bosnie (1992 - 1995), qui a fait quelque 100 000 morts et 2,2 millions de déplacés. Les premières audiences dans son procès en appel, fermées au public en raison du coronavirus, se dérouleront ses prochains jours devant le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (Mtpi), qui a repris les travaux du Tpiy après sa fermeture.

La défense s'exprimera en premier, suivie par la réponse du procureur. Mladic aura ensuite l'occasion de prendre la parole personnellement aujourd'hui pendant 10 minutes, en fin d'audience.

Sa présence restait toutefois incertaine, ses avocats ayant évoqué des problèmes de santé. Mladic a notamment été condamné en première instance pour son rôle dans le siège de Sarajevo et le génocide de Srebrenica en 1995, pire tuerie sur le sol européen depuis la Seconde Guerre mondiale, où plus de 8 000 hommes et garçons musulmans ont été tués par les forces serbes de Bosnie.

La défense et l'accusation ont toutes deux fait appel. Dans son jugement, le Tpiy avait acquitté Mladic du chef de génocide dans plusieurs autres municipalités, ce qui constitue l'essentiel de l'appel interjeté par le procureur.

A cause de la pandémie, les familles de victimes ne se rendront pas à La Haye.

«C'est la première fois que nous n'assistons pas à un événement important se déroulant au tribunal à La Haye», a déclaré à l'AFP, Munira Subasic, présidente de l'association des Mères de Srebrenica.

Toutefois, Mme Subasic ne souhaite pas un autre report du procès : le Mtpi «ne doit pas perdre la motivation et doit achever sa mission», estime-t-elle.

FAF

Une formation en management sportif destinée aux cadres des SSPA

UNE FORMATION en management sportif destinée aux cadres des sociétés sportives par actions (SSPA) n'ayant pas le niveau universitaire, mais assument une fonction de responsabilité dans les SSPA, a été conçue par l'Ecole supérieure de commerce de Koléa (ESC), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Cette formation qualifiante durera 25 jours, selon la même source. La Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) informe que des SSPA ont déjà manifesté leur intérêt pour cette formation et invite les autres à faire de même, afin d'organiser rapidement cette opération en coordination avec l'ESC Koléa. La fiche technique de la formation intitulée «Les fondamentaux du management opérationnel» est sur le site de la FAF.

Naples FC

Ghoulam et Ounas dans le groupe pour la nouvelle saison

LES INTERNATIONAUX algériens, Faouzi Ghoulam et Adam Ounas, figurent dans la liste des 34 joueurs convoqués par l'entraîneur de Naples Gennaro Gattuso pour effectuer la préparation de l'été en vue de la nouvelle saison du championnat d'Italie de football, a indiqué lundi le club de la Serie A sur son site officiel. Les Napolitains entament leur stage ce lundi à Castel di Sangro (Italie) avec une première séance d'entrainement dans l'après-midi. Les Azzuri disputeront deux matchs amicaux lors de ce stage, le premier vendredi 28 août contre Aquila-Castel di Sangro et le second vendredi 4 septembre face à Teramo, selon la même source. Le stage prendra fin le 4 septembre prochain. Ounas de retour d'un prêt à l'OGC Nice et a qui il reste encore deux ans de contrat à honorer avec Naples n'est pas sûr d'être retenu par son coach pour la nouvelle saison, selon la presse locale. Son compatriote Ghoulam, rarement utilisé par son coach la saison dernière pourrait bien quitter le club du sud cet été.

COA

Un contrat va lier les représentants algériens dans les instances sportives internationales

LE CONTRAT permettant aux représentants algériens dans les instances sportives internationales d'occuper des locaux au niveau de la villa du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun, est fin prêt et sera soumis aux concernés, très prochainement, a-t-on appris auprès de l'instance olympique. «Afin de matérialiser l'idée de regrouper nos représentants dans les instances sportives internationales dans un espace qui leur sera réservé au niveau de la villa du COA, dans un cadre réglementaire d'échange d'idées et de projets, nous avons élaboré un contrat, entre les deux parties», a déclaré à l'APS, Mohamed Meridja, président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA). Egalement membre de l'exécutif de la Fédération internationale de judo (FIJ), Meridja avait proposé, au ministre de la Jeunesse et des Sports, l'idée du COA d'offrir aux Algériens en activité dans les instances sportives internationales, un cadre adéquat pour fournir un travail de qualité et booster le sport national. En 2018 à Alger, lors d'une conférence sur la représentation algérienne dans les instances sportives internationales, les experts avaient relevé que 32 Algériens seulement représentent le pays dans le concert des instances internationales. Un nombre jugé faible par rapport aux potentialités du pays à tous les niveaux. «L'apport de ces représentants a été de tout temps estimé en-deçà des attentes pour de multiples raisons. Le ministre a estimé qu'ils doivent avoir un rôle prépondérant dans le développement du sport algérien, tout en réitérant sa disponibilité à leurs apporter aide et soutien», a expliqué le président par intérim du COA. La convention, approuvée par le Comité exécutif, sera personnalisée à chaque représentant et elle comportera les droits et devoirs de tout un chacun. Les huit à 10 Algériens qui occupent actuellement des postes importants dans les instances internationales auront des bureaux permanant équipés de toutes les commodités de travail, et les autres membres dans des commissions auront à leurs dispositions des espaces permanant où ils pourront venir travailler à l'aise et rester toujours regroupés. «Notre objectif autant que COA est de constituer pour l'avenir, un lobby algérien et une force de proposition au niveau des instances internationales. Mais il faut d'abord résoudre les différents problèmes qui les empêchent de mener à bien leur mission», a expliqué Mohamed Meridja, relevant que l'Algérie est en retard par rapport à d'autres pays. Le COA prendra en charge toute la logistique et les concernés auront tous les moyens qu'il leur faut pour s'exprimer, et œu-vrer pour bâtir ensemble une force d'agir au plus haut niveau», a assuré le membre de l'exécutif de la FIJ, qui s'est dit prêt à continuer de son côté à promouvoir cette structure et aider à sa pérennité.

Après l'affaire Saâdaoui-Halfaya

Un autre sonore accablant pour Mellal

■ Après l'affaire Saâdaoui-Halfaya qui avait défrayé la chronique et l'enregistrement où il était question de matchs truqués, voila une affaire similaire qui vient d'éclater au grand jour et qui risque de faire parler d'elle surtout qu'il s'agit d'une personnalité connue de tout le monde et qui préside aussi un grand club.

Par Mahfoud M.

En effet, un sonore impliquant le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Mellal, vient d'être «balancé» dans la toile et reprit massivement sur les réseaux sociaux et plus spécialement sur Facebook. Dans ce sonore, on entend le premier responsable du club phare du Djurdjura parler de sa disposition à «arranger» le plus grand nombre de matchs possibles pour jouer la carte du titre national.

«On a donné (de l'argent) à des gens et à la fin, on nous a remboursé, car les joueurs de Tadjenant n'ont pas marché dans la combine. On a aussi essayé de faire ça lors du match du NAHD. Si c'est comme ça, c'est très bien. Nous sommes obligés de «nekhedmou» tous les matchs restants». Ce sont là les termes exactes des mots utilisés par Mellal dans son enregistrement, qui doit quand même être authentifié pour déterminer si oui ou non, le patron des Canaris a réellement dit tout cela. La direction de la JSK a, d'ailleurs, démentit catégoriquement qu'il s'agisse d'un enregistrement authentique. La situation devient donc inquiétante dans le football national, où ce genre d'affaire d'arrangement de matchs devient monnaie courante, malgré le fait que les autorités compétentes aient, à chaque fois, promit de donner un coup de pied dans la fourmilière. Pourtant, l' «affaire Halfaya» était la seule qui a vu les responsables intervenir, avec la décision du MJS de porter l'affaire en justice et les résultats qu'on connait, à savoir l'emprisonnement des deux mis en cause, Saâdoui Nassim, le manageur et Fahd Halfaya, le président de l'ESS, même si certains pensent qu'il ne s'agissait juste que d'un pétard mouillé, étant donné que ces deux derniers ont été relâchés et Halfaya a même pu reprendre ses activités comme si de rien n'était.

M. M.

Ph. > D. R.

Mellal impliqué dans un sonore

Arabie Saoudite

Bendebka buteur et double passeur

Arrivé cet hiver en Arabie Saoudite, Sofiane Bendebka réalise une excellente demi-saison avec Al Fateh qu'il est entrain d'aider à se maintenir.

Dans un match à l'extérieur face à adversaire direct pour la relégation, Al Hazm Rass de Malik Asselah, l'ancien capitaine du MCA a ouvert le score à la 18e minute d'un plat du pied à l'entrée de la surface après une remise du hollandais de Vrede.

Al Hazm égalise sur penalty à la 40e minute mais au retour des vestiaires, Bendebka au pressing près de la surface adverse pousse un défenseur à l'erreur et touche le ballon qui arrive dans les piedss de de Vrede pour reprendre l'avantage (49e).

Al Fateh marque un troisème but puis Al Hazm reviens à 2-3 puis à la 80e minute, Bendebka joue un une-deux avec Ali Al Hassan qui marque le quatrième but.

Victoire 4-3 pour Al Fateh qui s'éloigne de deux points de la zone rouge. Pour Bendebka, ce sont cinq buts et trois passes décisives en 12 matchs de Saudi Pro League.

Al Rayyan

Brahimi nominé pour le titre du meilleur joueur de l'année

L'international algérien du club d'Al-Rayyan, Yacine Brahimi, a été nominé pour le prix du meilleur joueur de la saison au Championnat qatari de super division de football, rapporte lundi la presse locale. Auteur d'une très belle saison avec Al Rayann, avec à la clé, le titre du meilleur buteur de la compétition avec 15 réalisations, qu'il a partagé avec Akram Afif d'Al Sadd, Brahimi peut réussir sa première saison avec une autre consécration en perspectif, à savoir le Prix QFA Award 2019-2020 pour lequel il est en course avec le Qatari Afif et le Brésilien Paulo Edmilson (Al-Gharafa) dont le club a remporté le championnat. Le champion d'Afrique algérien a contribué grandement à la seconde place du championnat remportée par Al Rayyan qui a terminé à un point du club de Duhail SC. Brahimi aura l'occasion de briller encore en Coupe du Qatar dans laquelle son club est toujours en course pour les demi-finales. Les coéquipiers de l'ex- joueur du FC Porto affronteront samedi prochain la formation d'Al Arabi. Yacine Brahimi avait rejoint le club d'Al Rayyan du Qatar, à l'été 2019 en provenance du FC Porto où il était en fin de contrat.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

L'Assemblée générale élective du COA fixée au 12 septembre

Qui sera le successeur de Mustapha Berraf ?

L'ASSEMBLÉE générale (AG) élective du Comité olympique et sportif algérien (COA) aura lieu le samedi 12 septembre 2020 dans un lieu qui reste à déterminer, a annoncé hier, l'instance olympique. «Suite à la levée, par les autorités gouvernementales, des mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation des Assemblées générales, et conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, le Comité olympique et sportif algérien annonce que son AG élective du président pour le reste du mandat olympique en cours, est fixée au samedi 12 septembre», a précisé le communiqué du COA. Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et élective. Berraf avait entretenu le suspense durant plusieurs semaines, après avoir démissionné «verbalement» du COA sans le notifier par écrit. Les membres du Bureau exécutif avaient rejeté cette démission et tenté de lui faire changer d'avis. Berraf s'était dit «fatigué» face aux «attaques répétées» dont il fait l'objet «lui et sa famille». Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO 2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Samy Y.

Air Algérie

Un vol d'Orly pour rapatrier les Algériens bloqués en Europe

LA COMPAGNIE nationale Air Algérie a programmé un vol de rapatriement de Paris (Orly) vers Alger, aujourd'hui, pour les ressortissants algériens bloqués en Europe, a indiqué avant-hier la compagnie dans un communiqué sur sa page Facebook.

Air Algérie précise que ce rapatriement concerne les ressortissants, résidants ou détenteurs de visa type «D» pour l'espace Schengen.

A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays.

R. N.

Droits de l'homme

Le Premier ministre reçoit le président du Conseil national

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu, hier, le président du Conseil national des droits de l'homme, Bouzid Lazhari, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, le président du Conseil national des droits de l'homme a remis au Premier ministre «une copie du rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en Algérie pour l'année 2019 et ce, conformément à l'article 199 de la Constitution», précise la même source.

Tunisie

Hichem Mechichi forme un gouvernement de technocrates «sans partis»

■ *Le nouveau gouvernement tunisien, composé essentiellement de technocrates, annoncé tard dans la soirée de lundi, est le second en six mois qui doit encore obtenir l'approbation du Parlement alors que le pays fait face à des «défis socio-économiques» majeurs.*

Par Meriem Benchaouia

Ce cabinet de «compétences indépendantes», présenté lundi à minuit par le chef du gouvernement désigné, Hichem Mechichi, au président Kaïs Saïed, «devra travailler à concrétiser des réalisations dans les domaines économique et social», a déclaré M. Mechichi. Ce dernier a été reçu par le Président auquel il a remis la composition du gouvernement pour la transmettre, à son tour, au Parlement dans les heures qui viennent. M. Mechichi a affirmé, à l'occasion, son «engagement de faire en sorte que le gouvernement travaille en toute indépendance et dans un esprit d'interactivité et de coopération avec toutes les composantes du paysage parlementaire et les différentes familles politiques». Toutefois, selon les médias locaux, des partis et groupes parlementaires se sont dit «mécontents» d'avoir été «écartés» du cabinet, tout en évoquant la «nécessité de voter la confiance à ce gouvernement pour éviter d'entraîner le pays, déjà à la peine économiquement, vers des législatives anticipées». Le cabinet compte huit femmes sur 28 ministres et secrétaire d'Etat, dont nombre sont peu connus du grand public. Parmi eux, des hauts fonctionnaires, des universitaires ou des cadres du privé. Un patron de banque, Ali Kooli, prend la tête d'un ministère centralisant Economie, Finances et Investissement. Le portefeuille des Affaires étrangères a été confié à Othman Jarandi, un diplomate de carrière ayant déjà occupé ce poste en 2013. Le ministre de la Défense, Ibrahim Bartagi, est un universitaire. D'après les médias, le gouvernement Mechichi ne satisfait pas ainsi les demandes des partis Ennahdha et Qalb Tounes de former une «équipe politique» comprenant des membres des différents partis. Hichem Mechichi est le troisième chef du gouvernement désigné depuis les élections législatives d'octobre 2019. Le parti dominant au Parlement issu des législatives, Ennahdha, n'a qu'un quart des sièges et peine à former une coalition. Un Premier ministre choisi par Ennahdha avait échoué en janvier à convaincre une majorité de députés. Le chef du gouvernement actuel, Elyes Fahfakh, nommé par le président Kaïs Saïed, a été poussé à la démission en juillet sur fond de soupçon de «conflit d'intérêt». M. Mechichi, ministre de l'Intérieur et chef du gouvernement désigné, a, lui aussi, été choisi par M. Saïed, mais son cabinet ne comprend que quelques minis-tres sortants. Le sort du nouveau gouvernement tunisien doit être décidé lors d'une session exceptionnelle du Parlement dans les 10 jours qui viennent. Le nouveau cabinet devra alors obtenir le soutien d'au moins 109 députés sur 217. A défaut, le président Saïed pourrait dissoudre l'Assemblée et déclencher des élections anticipées pour début 2021. Le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, tout en critiquant «le choix d'écarter les partis», a reconnu dimanche que les partis politiques pourraient se résoudre à «soutenir le gouvernement pour éviter un nouveau scrutin». «Rejeter ce gouvernement est un problème, car cela laisse le pays dans le vide, et voter pour lui est un problème aussi, car le gouvernement ne représente pas les partis ni le Parlement», a-t-il dit.

M. B.

Tizi Ouzou

Deux individus arrêtés pour détention et commercialisation de munitions

Une personne a été placée en détention provisoire et une autre sous contrôle judiciaire pour détention et commercialisation de munitions par le procureur de la République du tribunal de Tigzirt dimanche dernier, a indiqué hier la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué. «Les forces de police de la Brigade mobile de la Police judiciaire de Tigzirt ont traité une affaire liée à la détention et commercialisation de munition sans autorisation, impliquant deux individus. Lors de cette affaire, une quantité de munitions de différents calibres à été récupérée», a précisé la même source. Présentés dimanche dernier au parquet de Tigzirt, «le premier a été mis en détention préventive pour, commercialisation de munition de 5ème catégorie sans autorisation et port de munitions et ustensiles de 4ème catégorie sans autorisation, le second a été mis sous contrôle judiciaire pour port de munitions de 5ème catégorie sans autorisation et port d'une arme blanche prohibé», toujours selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou .

HAMID. M.